

**Comité exécutif du Programme
du Haut-Commissaire**

Distr. restreinte
22 février 2024

Original : anglais et français

**Comité permanent
Quatre-vingt-neuvième réunion**

Mise à jour sur les opérations du HCR en Afrique occidentale et centrale

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

En 2024, le nombre de personnes déplacées de force ou apatrides devrait augmenter pour atteindre 14,3 millions dans la région Afrique occidentale et centrale, dont 8,2 millions de déplacés internes. L'instabilité politique, les conflits nouveaux et prolongés ainsi que l'insécurité demeurent les principales causes du déplacement. Une concurrence accrue pour les ressources à cause des effets du changement climatique, la pauvreté et l'inflation aggravent les besoins humanitaires.

Situation au Soudan (République centrafricaine et Tchad)

La crise au Soudan a contraint des centaines de milliers de personnes à fuir vers la République centrafricaine et le Tchad. Depuis avril 2023, le Tchad a vu arriver plus de 542 000 Soudanais. En réponse, le HCR a aidé à relocaliser les réfugiés dans les camps existants et nouveaux et a renforcé sa capacité de réponse d'urgence. Au total, environ 1,1 million de réfugiés soudanais vivent au Tchad, y compris ceux qui étaient déjà dans le pays avant le déclenchement de la crise actuelle. En 2024, un autre groupe de 250 000 Soudanais devrait arriver au Tchad. En outre, le pays voisin qui est la République centrafricaine a reçu plus de 22 600 Soudanais en quête de refuge et 6 150 Centrafricains retournés. La population du site de Korsi en République centrafricaine a presque triplé, passant de 2 300 à 6 370 personnes, et le HCR est appelé à redoubler d'efforts pour satisfaire les besoins croissants.

Situation dans le Sahel

À décembre 2023, les pays du Sahel abritaient environ 2,8 millions de déplacés internes et plus de 500 000 réfugiés et demandeurs d'asile.

Au Niger, les sanctions et la fermeture des frontières ont contribué à la détérioration de la situation humanitaire. Au Mali, épice de la crise au Sahel, les déplacements à l'intérieur des frontières et au-delà se sont accrus avec l'intensification du conflit armé, surtout vers l'Algérie et la Mauritanie. L'accès de l'aide humanitaire à l'intérieur du pays étant entravé du fait du non-renouvellement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, le HCR adapte ses interventions, en l'absence d'appui logistique de militaires.

Au sud, le Burkina Faso fait face à un niveau élevé de déplacements internes aggravés par la persistance de l'insécurité. Un nombre croissant de personnes traversent les frontières pour aller vers le golfe de Guinée, en particulier le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Selon les gouvernements et les autorités locales, le nombre de personnes arrivées du Burkina Faso dans les pays du golfe de Guinée a augmenté pour se situer à 88 300 en fin 2023, dont 79 % ont été enregistrés à ce jour. Le HCR continue de travailler étroitement avec les États pour veiller à ce que l'accès au territoire et à l'asile leur soit accordé.

En partie du fait de l'insécurité au Sahel, les personnes déplacées de force quittent de plus en plus la région dans le cadre de mouvements mixtes. En 2023, le nombre de personnes arrivées en Italie en provenance du Burkina Faso, du Mali et du Soudan a également augmenté.

Situation dans le bassin du lac Tchad

Au-delà du Sahel, la crise humanitaire qui persiste depuis longtemps dans le bassin du lac Tchad demeure une source majeure de préoccupation. Environ 3,6 millions de personnes ont été déplacées, dont 3,1 millions de déplacés internes et plus de 284 000 réfugiés et demandeurs d'asile. Les conflits, la pauvreté et l'accès inéquitable aux ressources socio-économiques continuent de provoquer de nouveaux déplacements au Cameroun, au Tchad, au Niger et dans le Nord-Est du Nigéria, et d'empêcher les solutions pour les personnes en situation de déplacement prolongée.

Situation en République centrafricaine

Plus d'un demi-million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, et presque 751 000 Centrafricains se sont réfugiés dans les pays voisins. En fin 2023, plus de 11 000 Centrafricains avaient fui vers le Tchad.

Dans ce contexte, le HCR accorde la priorité au dialogue en cours avec les principales parties prenantes dans la région. Il maintient les partenariats avec les acteurs du développement afin d'assurer une réponse durable couvrant l'assistance d'urgence, la résilience et l'autonomie. Cette réponse comprend notamment des interventions communautaires, l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données comme base d'une meilleure réponse en matière de protection, le plaidoyer et l'inclusion des personnes déplacées de force dans les programmes de développement. L'accent sera mis sur une approche axée sur les voies, qui garantit l'accès au territoire et à l'asile.

B. Progrès et défis dans l'exécution du plan de 2023 et plans mis à jour de 2024

Créer un environnement de protection favorable (protéger)

En Côte d'Ivoire, la première loi nationale sur l'asile a été adoptée, reconnaissant les cartes d'identités biométriques comme permis de résidence. Le Burkina Faso a validé un projet de loi sur le déplacement interne, conforme à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala), devant être présenté au parlement. Le HCR continue de soutenir les réformes législatives et institutionnelles en cours sur l'asile au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana et au Sénégal. Dans un contexte où les États se préoccupent de plus en plus de leur sécurité, le HCR les aidera à promouvoir l'accès au territoire et à l'asile, à respecter le principe de non-refoulement, et plaidera en faveur du caractère humanitaire de l'asile.

En juillet 2023, le Président du Sénégal a signé un décret fixant la composition et le fonctionnement de la Commission nationale de gestion des réfugiés et des apatrides, créée par la loi de 2022 sur le statut des réfugiés et des apatrides. Grâce à l'appui du HCR, le Burkina Faso a adopté une stratégie et un plan d'action 2023-2027 sur l'état civil afin d'améliorer l'accès à la documentation pour les déplacés internes. São Tomé et Príncipe a adhéré aux deux conventions des Nations unies sur l'apatridie. La Côte d'Ivoire et le Mali ont établi des lois sur le statut des apatrides attendant d'être adoptées. En 2024, le HCR plaidera en faveur de l'adhésion des gouvernements et d'autres acteurs à l'Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatridie.

Le HCR aidera les États à opérationnaliser l'approche axée sur les voies pour les mouvements mixtes. Il renforcera les mécanismes d'identification et d'orientation et veillera à ce que les réfugiés aient accès aux services le long des principales voies. Au Tchad, il collaborera avec les autorités locales de Tiné pour créer un guichet unique¹ à la frontière avec le Soudan. En outre, plus de 600 étudiants bénéficieront de bourses offrant des alternatives aux mouvements secondaires dangereux. Au Niger, le HCR continuera de soutenir les acteurs locaux pour le suivi de la protection et les mécanismes d'orientation dans la région d'Agadez.

¹ Les guichets uniques sont des points de relais communautaires offrant de l'appui pour : a) l'identification des services et l'orientation vers ceux-ci ; b) la communication avec les communautés sur les alternatives aux voyages dangereux ; et c) la formation des acteurs locaux sur les mouvements mixtes et les voies d'orientation.

L'initiative interinstitutions sur la collecte des données pour la protection (Projet 21) est en cours au Burkina Faso, au Tchad, au Mali et au Niger. En 2023, elle s'est élargie à de nouvelles régions dans l'ouest du Burkina Faso et dans l'est du Tchad, ainsi qu'au Bénin et en Côte d'Ivoire. La Mauritanie y sera incluse en 2024. Plus de 30 partenaires ont collecté, grâce à 25 000 entretiens, des données pour la protection dans 2 500 communautés. Leur analyse conjointe contribuera à la réponse pour la protection, au plaidoyer et à la prise de décisions axée sur des preuves.

Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sains (répondre)

Le HCR a renforcé la préparation et la réponse aux situations d'urgence en République centrafricaine et au Tchad. Il a créé de nouveaux bureaux en Côte d'Ivoire et un autre au Ghana afin de mieux répondre aux besoins de protection et d'assistance des personnes déplacées du Burkina Faso.

Des plans d'urgence ont été mis au point ou à jour au Bénin, au Tchad, au Libéria, au Mali, au Niger et au Nigéria. Quatre plans nationaux d'urgence contre plusieurs risques ont été établis en collaboration avec les autorités et les partenaires au Bénin et au Mali.

En 2024, le HCR mettra l'accent sur la satisfaction des besoins vitaux et s'efforcera d'améliorer l'autonomie et les possibilités de moyens d'existence, dès le déclenchement des crises. Les partenariats avec les organismes de développement et les acteurs locaux seront également renforcés.

Pour ce qui est de la protection communautaire, plus de 400 familles déplacées de force au Mali ont été formées à la communication numérique facilitant l'échange d'informations. Au Tchad, un système d'évaluation participative a été appliqué pour collecter les données sur les besoins des personnes déplacées à intégrer dans les programmes.

En outre, le HCR a amélioré sa collaboration avec les organisations dirigées par des femmes. Il continuera dans la même lancée en 2024. Au Togo, le Club des femmes des savanes a fourni à plus de 3 000 personnes des services mobiles d'urgence afin de prévenir et de lutter contre les violences liées au genre. Au Tchad, la collaboration avec La maison des femmes a permis l'évaluation de l'égalité entre les sexes concernant les risques de protection et les capacités communautaires, et a abouti à l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle sur la prévention des violences liées au genre.

Dans l'est du Tchad, 69 700 enfants réfugiés ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale dans des espaces adaptés, dont 372 non accompagnés et 950 séparés. Cent douze familles réfugiées ont été formées à l'encadrement des enfants. En République centrafricaine, plus de 390 enfants réfugiés ont bénéficié de la prise en charge psychosociale. En 2024, le HCR renforcera les programmes de protection de l'enfant ainsi que les partenariats avec les acteurs du développement afin de faciliter l'inclusion des enfants réfugiés dans leurs programmes.

Les difficultés financières ont mis en mal la capacité du HCR à satisfaire les besoins croissants. Entre 2022 et 2023, le pourcentage des femmes et des filles sans accès aux services de prévention et de lutte contre les violences liées au genre a augmenté, passant de 26 % à 28 %. En 2024, l'accent continuera d'être mis sur la prévention des violences liées au genre, notamment par la mise en œuvre de l'initiative impliquant les hommes par une pratique responsable. Les projets pilotes seront soutenus.

En collaboration avec des partenaires, plus de 274 000 consultations médicales ont été effectuées et 217 000 enfants ont été examinés afin de détecter la malnutrition dans l'est du Tchad. Au Cameroun, l'admission au système national de couverture santé universelle a commencé, avec près de 47 100 réfugiés admis à la fin de l'année. Le HCR continuera de plaider pour la collaboration avec les autorités nationales et les partenaires, et de la renforcer, afin de permettre aux réfugiés d'avoir accès de façon durable aux soins de santé.

Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes (responsabiliser)

À septembre 2023, plus de 13 200 établissements scolaires avaient été fermés à travers la région à cause de l'insécurité. L'accès à l'éducation est entravé par l'insuffisance des infrastructures et la pénurie d'enseignants. En 2023, le HCR a aidé 263 000 enfants réfugiés ; environ 230 salles de classe et équipements d'assainissement et d'eau ont été construits ou réhabilités dans 240 établissements scolaires, et plus de 96 700 matériels scolaires ont été

distribués. Plus de 3 400 enseignants ont été formés, et 1 150 jeunes réfugiés ont bénéficié de bourses pour l'enseignement supérieur. L'assistance en espèces pour l'éducation a augmenté de façon exponentielle de 295 % au profit de 47 100 personnes. En 2024, le HCR continuera de plaider pour l'inclusion des enfants et adolescents déplacés de force dans les plans et budgets nationaux.

En 2023, le HCR a davantage renforcé ses initiatives pour les moyens d'existence en impliquant les gouvernements, les acteurs du développement et le secteur privé au Burkina Faso, au Cameroun, en République centrafricaine, au Niger et au Nigéria. Le but est de parachever l'opérationnalisation du cadre global de collaboration du Programme des Nations unies pour le développement et du HCR. Il convient en particulier de noter dans la région l'intégration de la stratégie du HCR pour les moyens d'existence dans le plan national de développement du Burkina Faso.

En 2024, l'accent sera mis sur l'approche graduée multipartite, modèle de réduction de la pauvreté, adaptée aux conditions socio-économiques des ménages. Étalant l'assistance sur 36 mois, elle facilite l'inclusion des réfugiés dans les initiatives de développement.

En 2023, le Centre commun de données HCR-Banque mondiale sur les déplacements forcés a approuvé deux projets dans la région, à savoir le Module socio-économique du Burkina Faso pour le suivi de la protection et l'Inclusion statistique des personnes déplacées de force dans le recensement au Cameroun, dans le but d'améliorer la collecte des données devant favoriser leur inclusion dans les plans nationaux de développement. Le HCR renforcera sa collaboration avec la Société financière internationale dans le cadre d'un projet agroalimentaire et d'énergie au Tchad. Un projet conjoint, avec le Centre commun de données et la Banque mondiale, pour l'inclusion statistique des personnes déplacées de force dans l'évaluation de la pauvreté au Mali sera présenté pour étude en début 2024.

Au Tchad, environ 4 860 réfugiés sud-soudanais (1 480 ménages) en zones urbaines ont reçu des transferts monétaires à buts multiples pour la satisfaction de leurs besoins essentiels. Les Ivoiriens ayant opté pour l'intégration locale au Ghana ont également bénéficié de l'assistance en espèces, en attendant que le processus d'établissement de leurs documents soit finalisé. Au Bénin, le HCR et ses partenaires ont distribué, dans le cadre de programmes conjoints, des espèces à environ 4 120 ménages réfugiés burkinabés, dépassant le budget initial pour 2 700 ménages. Au Burkina Faso, le HCR a réduit l'assistance en espèces à cause de la suspension des transferts monétaires dans le pays, et s'est focalisé sur l'éducation et les moyens d'existence. Il a acheminé des ressources en nature pour la distribution. Il continue de plaider pour la reprise des transferts monétaires.

Le HCR renforce la capacité à fournir rapidement l'assistance en espèces dès le début d'une crise, en accordant la priorité aux mécanismes de transfert numériques pour une meilleure inclusion financière et en mettant en place avec d'autres partenaires des mécanismes conjoints d'assistance en espèces.

Trouver des solutions (résoudre)

En juillet 2023, le Sénégal s'est engagé à faciliter la naturalisation de 9 000 réfugiés mauritaniens ayant opté pour l'intégration locale. En Côte d'Ivoire, les autorités ont entrepris en décembre 2023 une mission au Libéria pour faciliter l'accès à la résidence permanente de plus de 400 anciens réfugiés ivoiriens. En 2024, le HCR plaidera pour des solutions locales en faveur des Mauritaniens au Mali, des Sénégalais en Gambie, des Togolais au Ghana et des Ghanéens au Togo.

En 2023, le HCR a soutenu le rapatriement volontaire de plus de 4 000 Centrafricains, principalement du Cameroun et de la République démocratique du Congo. En outre, 7 300 Camerounais sont volontairement rentrés du Tchad. Ils ont bénéficié de l'assistance en espèces et de l'appui à la réintégration. Au Cameroun, des initiatives pour la coexistence pacifique ont été entreprises dans le Logone-Birni.

En 2024, le HCR continuera, dans le respect du principe d'un retour sûr et digne, de plaider en faveur de la finalisation des cadres juridiques tripartites pour le rapatriement volontaire dans la région du bassin du lac Tchad, ainsi qu'entre la République centrafricaine et les pays voisins.

En 2023, 3 120 réfugiés ont été réinstallés et les cas de 4 100 réfugiés ont été présentés sur un quota régional de 3 260 places de réinstallation. Si les demandes ont augmenté de 135 % entre

2021 et 2023, le quota global de réinstallation a diminué de 18 % dans la même période. En 2024, le quota de réinstallation pour le mécanisme de transit d'urgence au Niger a diminué de 31 %.

Une campagne de prévention et de lutte contre la fraude s'est achevée en août 2023, après avoir atteint plus de 167 000 personnes. En 2024, la priorité dans la région consistera toujours à améliorer la qualité des données sur la fraude commise par les personnes déplacées de force ou apatrides, ainsi que leur disponibilité, afin de mieux cibler les activités de prévention et de lutte.

Au titre des voies complémentaires, notamment les systèmes de mobilité de la main-d'œuvre, les parrainages privés et le regroupement familial, 48 personnes sont parties pour le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie et les États-Unis d'Amérique. L'amélioration de la collecte des données sur des voies complémentaires spécifiques est essentielle pour évaluer les possibilités d'expansion du programme.

En octobre 2023, la Plateforme d'appui aux solutions pour la République centrafricaine a été lancée. Le Groupe restreint de cette plateforme, dirigé par la Banque africaine de développement (BAD), est chargé de mobiliser l'appui financier et technique. Une feuille de route régionale a été mise au point pour orienter les domaines de programme. Les États signataires se sont engagés à améliorer l'accès aux droits, à renforcer les services sociaux dans les zones de retour et à promouvoir l'emploi. Ces mesures devraient permettre de créer un milieu favorable au retour et à la réintégration durables de près de 300 000 réfugiés devant rentrer volontairement chez eux entre 2024 et 2027.

Au Niger, une stratégie nationale sur les solutions durables a été mise au point avec les principales parties prenantes, dont des personnes déplacées de force et des donateurs. Cette stratégie est en train d'être examinée par les autorités. Avec l'appui du HCR, la première évaluation de la pauvreté devant inclure les déplacés internes a été effectuée en République centrafricaine. Les données permettront aux autorités et aux acteurs du développement de concevoir des programmes favorables aux solutions.

En 2023, le HCR a contribué à l'exécution du Programme d'action du Secrétaire général de l'ONU sur le déplacement interne, soutenant les États et les communautés déplacées à l'intérieur de leur propre pays, surtout en République centrafricaine, au Tchad, au Niger et au Nigéria. Ces quatre pays font partie des 15 du Programme d'action où des voies de solution seront élaborées au cours des deux prochaines années.

Questions transversales

En 2024, le HCR appliquera une nouvelle stratégie régionale pour l'action climatique afin de protéger les personnes déplacées de force dans les régions vulnérables au climat, comme au Burkina Faso, au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad et au Niger. En collaboration avec le Centre de recherche forestière internationale et Centre mondial d'agroforesterie, connu sous l'acronyme CIFOR-ICRAF, le HCR applique au Cameroun des mesures d'adaptation au climat, notamment le reboisement et une agriculture climato-intelligente ainsi que la construction durable d'abris. Une évaluation provisoire de l'impact environnemental a été effectuée dans cinq nouvelles zones d'installation dans l'est du Tchad afin d'identifier et d'atténuer les problèmes environnementaux.

Grâce à l'engagement soutenu et au plaidoyer du HCR, la Banque mondiale a amélioré l'efficacité des guichets pour les communautés d'accueil et les réfugiés au Tchad. Elle a identifié de nouveaux domaines d'investissement pour les moyens d'existence, l'énergie, la protection sociale et le renforcement des capacités institutionnelles. Le processus d'admission aux guichets pour les communautés d'accueil et les réfugiés est en cours au Togo. Au Burkina Faso, en République centrafricaine, au Tchad et au Niger, le HCR collabore avec la BAD et d'autres partenaires pour améliorer la coordination sur la stabilisation, la cohésion sociale, l'éducation inclusive et les infrastructures.

En 2024, le HCR continuera d'être en partenariat avec le secteur privé, les banques de développement et les acteurs du développement afin de promouvoir les possibilités de moyens d'existence et l'autonomie pour les personnes déplacées de force et leurs communautés d'accueil. Il soutiendra aussi l'exécution des engagements pris en décembre 2023 au Forum mondial sur les réfugiés. Le mémorandum d'entente renouvelé avec la Communauté

économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) comprend des éléments liés aux mouvements mixtes et aux solutions visant à promouvoir des approches et réponse communes dans la région. Le HCR fournit aussi à la Communauté économique des États de l’Afrique centrale et à la CEDEAO l’appui technique pour l’élaboration de politiques et lois-cadres sur les réfugiés.

C. Informations financières

Les besoins financiers de 2024 pour l’Afrique occidentale et centrale s’élèvent à 1 115,1 millions de dollars E.-U., dont 11 % ont été financés au 31 janvier 2024, au vu de l’allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.

Les besoins globaux de 2024 comprennent : 456,4 millions de dollars E.-U. pour le domaine d’impact Répondre : réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sains ; 336 millions de dollars E.-U. pour le domaine d’impact Protéger : créer un environnement de protection favorable ; 203,4 millions de dollars E.-U. pour le domaine d’impact Responsabiliser : responsabiliser les communautés et assurer l’égalité des sexes, et 119,3 millions de dollars E.-U. pour le domaine d’impact Résoudre : trouver des solutions.

